

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010027 – AMR 51/007/01

Informations complémentaires sur l'AU 355/00 (AMR 51/177/00 du 17 novembre 2000) et suivante (AMR 51/004/01 du 8 janvier 2001)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS (OKLAHOMA)      Wanda Jean Allen (f), noire, 41 ans

---

Londres, le 12 janvier 2001

Wanda Jean Allen a été exécutée dans la soirée du 11 janvier 2001. Elle avait été condamnée à mort pour avoir tué sa maîtresse, Gloria Leathers, en 1988.

Après que les juridictions fédérales eurent rejeté toutes les dernières requêtes faisant valoir que le recours en grâce de Wanda Jean Allen n'avait pas été examiné de manière équitable (voir la précédente mise à jour), le gouverneur Frank Keating a décidé de ne pas lui accorder un sursis afin de faire réexaminer son cas par le Comité des grâces et des libérations conditionnelles de l'Oklahoma.

Wanda Jean Allen est la première femme exécutée en Oklahoma depuis que ce territoire est devenu un État de l'Union en 1907, et la première Afro-américaine à subir un tel sort aux États-Unis depuis 1954.

Sa mort porte à quatre le nombre de condamnés à mort exécutés sur le territoire américain depuis le début de l'année 2001, et à 687 depuis que les exécutions ont repris dans ce pays en 1977.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Wanda Jean Allen.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*